

Urba
copie D Fourcade
DST
n° 369



Hôtel de ville
A l'attention de Monsieur le Maire
Monsieur Marc Tourelle
37 rue André le Bourblanc
78590 NOISY-LE-ROI

Villepreux, le 25/09/2023

RAR n° 2CJG7@4053655

Objet : Mise en comptabilité du PLU de Noisy-le-Roi-secteur Montgolfier-avis PPA

Monsieur le Maire,

Par courrier du 03 août 2023, vous m'avez transmis la déclaration de projet pour la mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme de Noisy-le-Roi sur le secteur Montgolfier, arrêté en conseil municipal le 13 décembre 2021, pour avis conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme.

Je vous informe par la présente que la commune de Villepreux émet un avis favorable sur ce projet.

Cependant, des observations sont à prendre en compte pour la bonne intégration du projet auprès des villes limitrophes.

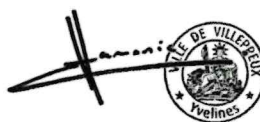
Ces remarques sont les suivantes :

- une alerte sur la possible saturation de la station d'épuration de Villepreux et les risques de dégagement des eaux non traitées dans le ru de Gally.
- une attention particulière apportée à l'insertion paysagère du projet du secteur Montgolfier dû à la proximité du site classé de la Plaine de Versailles avec la création d'un « masque paysager » pour dissimuler efficacement les constructions.
- une recommandation de favoriser la pleine terre et de limiter l'artificialisation des sols pour éviter un fort ruissèlement des eaux pluviales sur la route à proximité.
- une précision sur la création de pistes cyclables pour favoriser une continuité avec les communes limitrophes (Rennemoulin, Saint Nom-La-Bretèche...)
- un renforcement des dispositifs pour limiter les nuisances sonores auprès des futurs résidents du secteur
- une vigilance sur les risques engorgement routiers de la D307.
- une précision sur les équipements petite enfance à prévoir sur la commune dû au rajeunissement démographique de ce nouveau quartier.



Nous prenons en compte que certaines considérations ont été intégrées notamment l'absence d'enseignes lumineuses sur la Plaine de Versailles et la mise en place d'un stationnement en sous-sol pour les futurs habitants pour préserver l'espace stationnement de la gare.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Baptiste HAMONIC
Maire de Villepreux
Vice-Président de SQY en charge
des transports et des mobilités durables